

Vive le patrimoine décomplexé !

Denis Boucher

Number 157, Summer 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88414ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boucher, D. (2018). Vive le patrimoine décomplexé ! *Continuité*, (157), 45–47.

Vive le patrimoine décomplexé !

Le milieu du patrimoine serait-il en train de perdre certains complexes ? C'est l'idée formulée par un conférencier au Sommet national du patrimoine bâti du Québec. *Continuité* a invité l'auteur à poursuivre sa réflexion sur le sujet.

DENIS BOUCHER

Lors du Sommet national du patrimoine bâti du Québec qui s'est tenu le 1^{er} novembre dernier (*Continuité* n° 155, hiver 2018), j'ai prononcé une conférence au cours de laquelle je présentais les enjeux actuels dans ce domaine. J'avais utilisé le terme *décomplexé* pour qualifier certaines tendances émergentes qui amènent le milieu associatif à jouer un rôle accru dans l'organisation d'actions citoyennes.

Essentiellement, mon propos visait à esquisser les changements importants qui apparaissent dans la façon d'apprécier, de défendre et d'expliquer le patrimoine. Une vision plus communautaire se répand aujourd'hui dans un contexte de démocratisation des héritages culturels, d'émergence de nouvelles communautés d'appartenance et de revendications grandissantes des citoyens pour s'approprier leur territoire. J'invitais les défenseurs du patrimoine à se défaire de certains complexes associés à cette cause et à épauler les initiatives d'une relève qui entend faire sa place.

Cette idée a suscité de nombreuses réactions, notamment auprès des citoyens nouvellement engagés pour la cause. Elle a d'ailleurs servi de thème à un colloque étudiant de l'Institut du pa-

trimoine culturel de l'Université Laval en mars dernier.

Un mouvement en mutation

Le mouvement de défense du patrimoine a connu un développement impressionnant depuis 40 ans. En 2005, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec recensait pas moins de 356 organismes actifs dans ce secteur ! Depuis, une multitude de plateformes virtuelles et de réseaux d'information, d'échange et de sauvegarde est apparue. Cette situation accorde une place plus grande aux savoirs profanes, amateurs, bénévoles et érudits. Ces groupes, mobilisés et réseautés par l'entremise d'outils de communication efficaces, accèdent à une quantité sans précédent d'information. Tout cela permet aux citoyens de prendre davantage la parole.

Cependant, dans le même rapport, l'Observatoire concluait que « les organismes, associations et fédérations sont nombreux [...] ce qui accentue la perception d'une dispersion et d'un éclectisme de ce milieu ». Cela a certainement contribué à rendre le mouvement peu visible, poussant ainsi le public à sous-estimer l'intérêt que les gens portent au

patrimoine. Aujourd'hui, l'éclatement est encore plus évident. Les moyens dont disposent les organisations ont subi une évolution inverse à celle des formes et



RETOUR SUR LE SOMMET



La Table de concertation des acteurs nationaux en patrimoine bâti du Québec vient de publier les actes du sommet qu'elle a tenu l'automne dernier. Cette rencontre visait à permettre aux forces vives du milieu de partager les défis auxquels elles font face et de définir ensemble des actions à entreprendre pour l'avenir. Le document revient sur les moments forts de l'événement et expose les conclusions de ses organisateurs. Il est accessible en ligne à sommetspatrimoinebati.ca.

COMMENTATEURS SANS COMPLEXE, ON VOUS ÉCOUTE !

Ce sujet vous touche ? Transmettez vos réflexions à redaction@magazinecontinuite.qc.ca. Nous aimerions publier des commentaires dans le numéro d'automne, qui portera sur la participation citoyenne en patrimoine.

des acteurs du patrimoine, qui se sont multipliés.

Parallèlement, les efforts pour accorder des pouvoirs accrus aux municipalités n'ont pas eu pour effet de renforcer le rôle des associations, groupes et musées locaux en matière de préservation de l'héritage collectif. C'est pourtant à cette échelle que les débats doivent d'abord se tenir.

Le « patrimoine décomplexé » sera celui qui réunira davantage de citoyens autour de démarches planifiées plutôt que d'actions réactives désorganisées. Le milieu associatif est le canal privilégié pour ce faire. Locales ou nationales, les organisations doivent tenir compte des nouvelles motivations des personnes engagées dans la préservation de l'héritage collectif. En effet, les arguments et les intérêts changent. Il convient d'intégrer ces visions pour rallier davantage de gens et développer un discours plus rassembleur qui pourra avoir plus de poids aux yeux des autorités. Cela permettrait peut-être de simplifier les actions de sauvegarde à travers des démarches plus organisées et stratégiques.

Un « réseau patrimoine » pourrait prendre la forme d'une plateforme collective d'échange que s'approprieraient les centaines d'organisations et les milliers de citoyens engagés. Il fédérerait citoyens, professionnels, experts et autorités publiques en un réel mouvement de préservation qui ferait éclater les barrières entre les formes de patrimoine, entre le matériel et l'immatériel, entre l'objet et le savoir-faire. En réunissant une foule de ressources actuellement dispersées et en permettant aux membres de faire part de leurs expériences, ce collectif harmoniserait les regards et les langages. Des initiatives en ce sens sont déjà nées, notamment le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais ou la Table de concertation des acteurs nationaux en patrimoine bâti du Québec.

Rapprocher experts et citoyens

La parole citoyenne influence de plus en plus les décisions en matière de patrimoine. Pendant longtemps, les communautés tentaient de démontrer, à travers les biens issus de leur héritage, leur participation à l'histoire nationale. Elles semblent aujourd'hui plus enclines à démontrer l'apport du patrimoine à leur vie communautaire. Les revendications sont moins fondées sur

des valeurs historiques ou architecturales que sur la volonté d'occuper collectivement des lieux significatifs. La nouvelle valeur ajoutée du patrimoine est de servir sa communauté, comme l'ont démontré plusieurs réalisations récentes. Mentionnons Bâtiment 7, un centre de services communautaires établi dans un ancien atelier ferroviaire du quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal, ou Maison Mère, un ancien couvent de Baie-Saint-Paul converti pour abriter des entreprises réunies en un pôle de développement régional.

Tout cela remet en question le rôle des experts et leurs outils de travail. En effet, il est difficile pour les non-experts de comprendre la logique qui sous-tend la hiérarchie des statuts de protection selon l'autorité administrative (locale, régionale ou nationale) qui les accorde. De même, les palmarès des inventaires, qui classent les biens par importance, sont de plus en plus remis en question. Partout au Québec, des initiatives pour valoriser des formes nouvelles de patrimoine n'attendent plus de reconnaissance officielle pour agir. À titre d'exemple, nombre d'églises font l'objet de campagnes de sauvegarde en dépit des évaluations patrimoniales et des avis d'experts.

Même si cet engagement civique est sain à la base, il comporte un danger : chaque activiste, mû par ses aspirations individuelles, peut perdre de vue la valeur collective réelle des biens qu'il défend. C'est pourquoi le rôle des experts demeure si important. Ces derniers sont appelés à guider l'appréciation patrimoniale en révélant les valeurs communes qui peuvent s'y incarner. Le milieu associatif est une interface privilégiée pour établir le dialogue entre experts et citoyens.

Promouvoir le « patrimoine-projet »

Cependant, savons-nous parler de patrimoine à ceux qui ne s'y intéressent pas ? Pour donner le goût de l'engagement dans ce domaine, il faut d'abord montrer les occasions de développement qu'il comporte. Le discours patrimonial doit commencer moins souvent par le mot *sauver* et plus souvent par le mot *projet*. Il doit mettre l'accent sur sa valeur sociale et économique et sur son rôle dans la revitalisation et l'essor des communautés locales. L'heure est venue de lancer une nouvelle campagne

La nouvelle valeur ajoutée du patrimoine est de servir sa communauté.



Illustration : [www.istockphoto.com/Dane Mark](http://www.istockphoto.com/Dane%20Mark), librement adapté par Marika Vallée

pédagogique à grande échelle fondée sur l'idée du « patrimoine-projet ».

De même, les défenseurs du patrimoine doivent tisser de nouvelles alliances avec les mouvements en faveur d'un aménagement durable du territoire et d'une implication accrue des citoyens dans la planification urbaine. Ces organisations ouvrent la voie à des changements structurants. Le patrimoine a toujours été porteur d'une vision durable du développement du territoire. Il serait donc tout naturel qu'il se rallie aujourd'hui aux forces progressistes qui proposent des modes alternatifs de valorisation des ressources.

Peut-on envisager un réel arrimage entre tous ceux que l'on pourrait appeler les défenseurs du territoire ? Car la valorisation des biens et des savoirs hérités du passé s'inscrit dans un mouvement plus large qui entend préserver les ressources culturelles, naturelles, matérielles et immatérielles d'un « terroir patrimonial ». De même, les nombreuses initiatives pour la conservation de la nature, l'urbanisme tactique, l'agriculture urbaine ou la valorisation des savoir-faire traditionnels répondent au même désir citoyen de s'approprier les ressources propres à son milieu de vie.

Si le milieu du patrimoine entend réellement se décomplexer, il doit mettre fin au cloisonnement et au repli sur soi. Certes, les groupes, associations et organisations font face à des défis de taille pour se repositionner. Mais des occasions de se renouveler apparaissent, à commencer par l'implication grandissante d'une relève active. En fin de compte, le cri d'alarme entendu le 1^{er} novembre dernier risque fort de devenir un signal de rassemblement sur le terrain des nouveaux défenseurs du patrimoine.

Denis Boucher est historien et conseiller en patrimoine culturel.
